



LA FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PLANIFICATION STRATÉGIQUE (2014-2019)

Le français à cœur...
L'éducation en tête

PLAN D'ACTION

20 août 2016



Le français à cœur... L'éducation en tête

MISSION

Soutenir les CÉD afin qu'ils puissent jouer le rôle de premier responsable de la gestion scolaire francophone par l'organisation d'activités de formation, de concertations sur des sujets d'intérêt commun et en agissant comme porte-parole dans les dossiers provinciaux pertinents à l'avancement de la cause de l'éducation.

VISION

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) veut devenir le chef de file pour le développement d'une société acadienne et francophone où la langue et la culture sont célébrées, et où les intérêts et les droits de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick sont respectés.

VALEURS

Les valeurs suivantes sont celles qui sous-tendent le travail de la FCÉNB, qui la guident dans ses relations avec ses membres, ses bénéficiaires et ses partenaires et qui déterminent le choix de ses stratégies et de ses principes directeurs:

- Collaboration, respect et équité
- Fierté de la langue et de la culture
- Transparence et imputabilité
- Solidarité et inclusion
- Autonomie et approche proactive
- Démocratie



ENVIRONNEMENT INTERNE
FORCES
Organisation plus mature qui a une vision plus claire de ses objectifs.
Groupe efficace au conseil d'administration. Cela s'exprime par l'évolution constante de ses membres et la solidarité de l'équipe autour des décisions prises, le bon échange d'information dans les CÉD.
Accès au budget provincial et au personnel de soutien des CÉD.
Ouverture du ministère de l'Éducation à travailler avec la FCÉNB.
Meilleure connaissance par les partenaires de l'existence et du rôle de la FCÉNB.
On constate un plus grand engagement des membres à la FCÉNB
On compte sur des partenariats solides et durables.
Possède une plus grande reconnaissance, crédibilité et influence auprès du gouvernement provincial.
FAIBLESSES
Absence d'un manuel des politiques.
Dépendance du budget provincial des CÉD (et contraintes liées aux règles du gouvernement). Un manque de revenus autogénérés qui permettrait d'accéder à une plus grande liberté financière.
Limites dans les ressources financières et humaines strictement affectées à la FCÉNB
Développer davantage des mécanismes de communication avec les membres, les bénéficiaires et les partenaires.
ENVIRONNEMENT EXTERNE
POSSIBILITÉS
D'augmenter les partenariats pouvant aider à réaliser la mission de la FCÉNB
Accentuer l'utilisation des médias électroniques avec les membres, les partenariats et le public.
CONTRAINTES
Certains articles de la loi sur l'éducation qui restreignent l'action des CÉD et de la FCÉNB






AXES STRATÉGIQUES

VALORISATION DE L'ÉDUCATION	FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE	GESTION SCOLAIRE	FORMATION ET RECHERCHE	PARTENARIATS	COMMUNICATION	GOVERNANCE
Valoriser l'éducation en français, promouvoir la participation active de la communauté francophone à la gestion des écoles et encourager les parents à s'engager aux élections scolaires	Obtenir un financement équitable dans les institutions d'enseignement francophones	Assurer la conformité de la Loi sur l'Éducation et ses Règlements à l'article 23 de la Charte des droits et libertés et la jurisprudence afférente afin que les CÉD puissent exercer toute l'autorité de gestion scolaire que le droit leur réserve exclusivement	Assurer la formation des membres des CÉD et des membres des comités parentaux d'appui à l'école et qui permettent de constituer des sources d'information et d'expertise dans les dossiers et enjeux majeurs en éducation	Mesures visant à établir et maintenir des partenariats solides et durables avec le gouvernement, avec le monde des affaires et avec le milieu associatif du Nouveau-Brunswick et du Canada	Améliorer les réseaux de consultation et de communication entre les membres, les bénéficiaires et les partenaires. Assurer la visibilité des dossiers et enjeux importants en éducation dans la communauté	Assurer une gestion interne efficace et l'autonomie financière







AXES STRATÉGIQUES

1. Valorisation de l'éducation





On retrouvera sous cet axe toutes actions qui contribueront à valoriser l'éducation en français, promouvoir la participation active de la communauté francophone à la gestion des écoles et encourager les parents à s'engager aux élections scolaires.

MOYENS ENVISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
<p>1.1 Une campagne de sensibilisation au rôle des CÉD est développée et mise de l'avant à l'approche des élections scolaires.</p>	<p>Réviser la campagne faite en 2012 en collaboration avec les partenaires (dépliant, capsules radio)</p>	<p>Une campagne radio et dans les médias sociaux a été développée et menée pour les élections 2016. (2015-2016)</p>	
	<p>Recherche l'appui des organismes acadiens pour faire de l'éducation un projet de société : AFMNB, table sectorielle de l'éducation de la SANB</p>	<p>La table sectorielle de l'éducation de la SANB n'existe plus.</p> <p>La FCÉNBB a contacté les partenaires en éducation du Nouveau-Brunswick pour discuter de l'amélioration du système éducatif. (2018-2019)</p> <p>La FCÉNBB a entrepris des démarches auprès des conseils scolaires francophones des provinces atlantiques afin de mettre sur pied une table de concertation sur l'éducation francophone en Atlantique. (2018-2019)</p>	  
	<p>Faire des présentations aux CPAÉ et aux organismes du rôle de conseiller et du système d'éducation</p>	<p>Les CPAÉ présents lors du Congrès 2015 ont eu un aperçu du rôle de conseiller. (2015-2016)</p>	






1.2 Une stratégie médiatique pour susciter l'intérêt des candidats potentiels aux élections scolaires est élaborée et mise en œuvre.	Rencontre avec Élection NB en exposant les questionnements (lettre écrite pour la campagne 2012)	Une rencontre avec Élection NB a eu lieu et les questionnements soulevés suite à la campagne de 2012 ont été soulevés et rectifiés (2014-2015)	
	Être impliqué dans la campagne médiatique d'Élection NB	De la rétroaction sur les publicités qu'à fait paraître Élections NB a été offerte. (2015-2016)	
	Écrire une chronique dans l'Acadie Nouvelle - espace du Forum des organismes de la SANB	Le Forum des organismes de la SANB n'existe plus.	
	Rencontre avec le MÉDPE pour ressources financières	Des discussions au sujet du coût associé à une campagne de publicité pour les élections des conseillers d'éducation ont eu lieu dans le cadre du comité bipartite. Le MEDPE a payé pour l'impression des dépliants « Conseils d'éducation de district - Faites la différence ! Faites-vous élire ! » (2015-2016)	
	Médias sociaux : faire une page Facebook	La page Facebook a été créée et une campagne de sensibilisation pour les élections y a été menée, en parallèle avec Twitter. (2015-2016) Depuis les élections des messages continuent d'y apparaître.	
	Campagne de sensibilisation au rôle des conseillers d'éducation entre 2016 et 2020 afin de susciter l'intérêt de membres potentiels aux élections de 2020 - en partenariat avec d'autres organismes	Discussions au comité bipartite pour l'embauche d'un consultant pour faire une étude de la problématique liée à la démocratie scolaire. (2016-2017)	



	et ministères		
	Campagne de sensibilisation à la place des femmes au sein des conseils d'éducation - en partenariat avec d'autres organismes et ministères	Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018) La FCÉNB n'a plus d'agent de communication depuis mai 2018	
1.3 Campagne de promotion qui vise à conscientiser les parents ayants droit à leur droit à l'éducation en français ainsi qu'aux impacts de leurs choix ; (Plan d'action de la PALC 2016-2017 V1 Promotion et recrutement)	Travailler avec d'autres organismes et le MÉDPE pour déterminer l'information pertinente à promouvoir. Faire un inventaire des initiatives d'ailleurs qui ont fait leurs preuves. - en partenariat avec d'autres organismes	Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018) La FCÉNB n'a plus d'agent de communication depuis mai 2018	
1.4 Campagne de promotion en collaboration avec d'autres organismes, visant à : faire connaître les histoires à succès des écoles francophones faire la promotion de l'école de langue française auprès des immigrants	Faire un court inventaire d'exemples concrets d'histoires à succès dans les écoles francophones avec les ayants droit et avec les immigrants. - en partenariat avec d'autres organismes et ministères	L'initiative de la PALC <i>Créons la suite</i> est responsable de cette activité. Un dépliant faisant la promotion de l'école francophone « L'école francophone au Nouveau-Brunswick : axée sur la réussite » a été fait grâce à l'appui financier de la SANB. (2015-2016)	 








<p>Faire la promotion de l'excellence du système éducatif acadien et francophone</p> <p>(Plan d'action de la PALC 2016-2017 V1 Promotion et recrutement)</p>		<p>Une équipe de partenaires en éducation mise sur pied par la FCÉNB a participé à NouLAB en immigration en septembre 2018. Un prototype a été créé pour répondre à la question Comment pourrions-nous, le système francophone, répondre aux attentes des parents nouveaux arrivants ? L'équipe a choisi de mener un sondage avec l'aide d'un spécialiste. Des négociations sont en cours avec un chercheur universitaire.</p> <p>(2018-2019)</p> <p>Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018)</p> <p>La FCÉNB n'a plus d'agent de communication depuis mai 2018</p>	
<p>1.5 Conscientiser la population en général ainsi que l'ensemble des professionnelles et professionnels de l'éducation à l'importance pour la communauté acadienne et francophone d'accueillir les enfants de parents ayants droit et de nouveaux arrivants qui parlent peu ou ne parlent pas le français</p> <p>(Plan d'action de la PALC 2016-2017 V1 Promotion et recrutement)</p>	<p>Sensibiliser l'ensemble du personnel scolaire à l'importance de l'accueil des parents ayants droit, des parents anglophones et des immigrants. - en partenariat avec d'autres organismes et ministères</p>	<p>Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018)</p> <p>La FCÉNB n'a plus d'agent de communication depuis mai 2018</p>	
<p>1.6 Sensibiliser la communauté à l'importance de la réussite éducative et au rôle de l'école comme moteur de développement de la communauté acadienne et francophone</p> <p>(Plan d'action de la PALC 2016-2017 V1 Promotion et recrutement)</p>	<p>Embaucher une firme de communication afin d'élaborer une vaste campagne de promotion pour faire connaître à tous les droits des ayants droit et des immigrants et surtout de l'importance pour le secteur francophone de les accueillir. - en partenariat avec d'autres organismes</p>	<p>Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018)</p> <p>La FCÉNB n'a plus d'agent de</p>	







		communication depuis mai 2018.	
1.7 Participer à l'élaboration des politiques d'immigration et de recrutement des nouveaux arrivants francophones qui favorisent leur intégration à la communauté acadienne et francophone. (Plan d'action de la PALC 2016-2017 V1 Promotion et recrutement)	Participer à un comité visant l'élaboration d'une politique provinciale pour le recrutement et l'accueil des nouveaux arrivants dans la communauté acadienne et francophone. - en partenariat avec d'autres organismes et ministères	La FCENB a fait plusieurs démarches en 2015-2016 dans le dossier de l'accueil des enfants des réfugiés syriens dans les écoles francophones. (2015-2016)	

LÉGENDE

 Complété	 En cours de travail	 Projet abordé dans le futur	 L'activité prévue a été abandonnée
--	---	---	---

2. Financement de l'éducation publique			
On retrouve sous cet axe toutes actions qui permettront d'obtenir un financement équitable dans les institutions d'enseignement francophones			
MOYENS ENVISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
2.1 Assurer un suivi à l'étude des besoins en financement des institutions francophones - Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins	Continuer à voir à la mise en œuvre complète du Rapport de Pierre-Marcel Desjardins.	Le financement des besoins des institutions d'enseignement francophones, mieux connu comme enveloppe égalitaire, a été obtenu en septembre 2016 grâce aux efforts de l'AEFNB, pour les 2 prochaines années puisque le gouvernement actuel ne peut s'engager pour le prochain gouvernement. (2016-2017)	
2.2 Du démarchage auprès du gouvernement est effectué pour demander un financement équitable en éducation.	Démarchage au niveau du PLOE	Des informations au sujet des fonds obtenus par le PLOÉ entre 2009-2013 ont été obtenues auprès du MÉDPE et partagées avec la FNCSF dans le cadre d'un recensement de données pour déterminer la façon dont sont utilisés les fonds reçus du PLOÉ. (2014-2015)	
	Entente du PLOE en 2018	La FCÉNB appuie la demande de la FNCSF à être la voix des représentants des ayants droit de la minorité linguistique dans la négociation des termes de l'entente du PLOÉ qui entrera en vigueur en 2018. (2015-2016) La FCÉNB a participé à 3 rencontres avec Patrimoine canadien dans le dossier du PLOE qui entrera en vigueur en 2018. La Fédération a également rencontré le ministre	 



		<p>Kenny, en compagnie de la FNCSF et des présidences des CÉD, pour le convaincre d'appuyer ces demandes lors de ses discussions avec ses homologues au CMEC. (2016-2017)</p> <p>La FCÉNB a fait l'analyse de l'entente conclue pour les services provinciaux et municipaux en français. Il reste à recevoir la copie de l'entente conclue en septembre 2019 au sujet de l'enseignement en français langue première et de l'enseignement de la langue seconde. (2018-2019)</p>	
	Participation aux consultations prébudgétaires 2015-2016	<p>Une lettre a été envoyée au Premier ministre en janvier 2015, pendant les travaux sur le budget provincial afin de lui faire part des priorités en éducation. (2014-2015)</p>	
2.3 Une campagne de sensibilisation auprès de la communauté se continue pour expliquer les besoins de financement en éducation et la nécessité de prioriser ce domaine.	(Voir 1.6)		
2.4 Réaliser des interventions auprès du gouvernement, inspirées du rapport Aucoin/Porter, pour s'assurer que l'inclusion scolaire soit réalisée.	Continuer le suivi.		

LÉGENDE



Complété







En cours de travail






Projet abordé dans le futur








L'activité prévue a été abandonnée

3. Gestion scolaire Cet axe va regrouper toutes actions qui visent à assurer la conformité de la Loi sur l'Éducation et ses règlements à l'article 23 de la Charte des droits et libertés et la jurisprudence afférente afin que les CÉD puissent exercer toute l'autorité de gestion scolaire que le droit leur réserve exclusivement.			
MOYENS ENVISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
3.1 Poursuivre le projet de révision de la Loi sur l'Éducation	Démarchage pour accélérer le processus.	<p>Le document de demandes de changement a été soumis par le MÉDPE pour une révision juridique externe. (2014-2015)</p> <p>Le document de demandes de changement a été partagé avec Gino LeBlanc dans le cadre de la rédaction de recommandations pour le Plan d'éducation provincial de 10 ans déposé en juin 2016. (2015-2016)</p> <p>L'AEFNB, l'AFPNB et la FJFNB ont été informés des avancées et de la nouvelle stratégie pour s'assurer du respect de l'article dans ce dossier par Me Doucet (2017-2018)</p> <p>Me Doucet a révisé les politiques du MÉDPE. Il a identifié les articles des politiques qui contreviennent à l'article 23; (2017-2018)</p> <p>Le CA rencontre Me Doucet pour le dossier de la Loi sur l'éducation. (2018-2019)</p>	   











3.2 Analyse exhaustive de la Loi sur les services de la petite enfance	Rencontre avec Me Doucet	Présentation de Me Doucet au CA (2013-2014)	
	Entamer des discussions avec le MÉDPE	<p>Des discussions sont en cours dans le cadre du comité bipartite.</p> <p>Des recommandations de changement à la Loi sur les services à la petite enfance ont été obtenues de Me Michel Doucet et partagées comme partie intégrale du document de demandes de changements à la Loi sur l'éducation auprès de Gino LeBlanc, dans le cadre de la rédaction de recommandations pour le Plan d'éducation provincial de 10 ans déposé en juin 2016. (2015-2016)</p> <p>L'avis juridique de Me Doucet sur la Loi sur les services à la petite enfance et les garderies bilingues daté du 4 janvier 2017 a été remis au ministre Kenny en janvier 2017 et au comité bipartite en février 2017. (2016-2017)</p> <p>Les mesures mises en place dans le Plan d'action pour les services de garderie éducatifs permettent d'atteindre plusieurs des demandes de modification à la Loi sur les Services à la petite enfance sans passer par la modification de la loi. (2017-2018)</p>	 



3.3 Dépôt à la ministre de l'Éducation, du document de la FCÉNB proposant des modifications à la loi sur l'Éducation et des services à la petite enfance respectant la dualité linguistique.	Rencontre avec la ministre de l'Éducation.	Le document de la FCÉNB pour les demandes de modifications à la Loi sur l'Éducation a été remis à la ministre de l'Éducation le 15 avril 2014. (2014-2015)	
	Travail sur la Loi sur les Services à la petite enfance	Des discussions sont en cours dans le cadre du comité bipartite. Une analyse des changements à apporter à la Loi sur les services à la petite enfance a été obtenu de Me Doucet (2015-2016)	 
	Poursuivre les revendications auprès du ministre ÉDPE pour un suivi au dépôt du document de la FCÉNB concernant la Loi sur les services à la petite enfance. (Plan d'action de la PALC - PE2 Accès égal aux services en français - 2016-2017)	Les recommandations de changement à la Loi sur les services à la petite enfance préparées par Me Michel Doucet ont été remis au ministre Kenny le 19 janvier 2017. (2016-2017)	
3.4 À la suite des rencontres avec le ministre de l'Éducation, rendre public leur document par conférence de presse.	À déterminer.		
3.5 Adapter, à l'aide d'un plan de transition, les politiques et les structures afin d'établir la dualité dans la gestion et la livraison de l'ensemble des services à la petite enfance. (Plan d'action de la PALC - PE2 Accès égal aux services en français - 2016-2017)	S'assurer que le secteur de la petite enfance offre des soins, des services et une éducation qui respecte la dualité. (Plan d'action de la PALC - PE2 Accès égal aux services en français - 2016-2017)	Sensibilisation et concertation de la communauté avec les organismes de services en petite enfance, obtention de l'appui de la SANB et des organismes acadiens et francophones - travail en cours Demande de précisions à la direction du Développement de la petite enfance au sujet des services de garde après classe qui offrent des services bilingues. (2018-2019)	




	<p>Assurer à la gouvernance une vision commune de l'intégration de la petite enfance à la mission de l'école acadienne et francophone. (Plan d'action de la PALC - PE3 Valorisation des soins, des services et de l'éducation en français - 2016-2017)</p>	<p>Des présentations sur l'état actuel de l'intégration des services à la petite enfance sont faites dans les CÉD par le MEDPE. (2016-2017)</p>	
	<p>Poursuivre les démarches afin d'intégrer la gestion du secteur de la petite enfance au sein des districts scolaires. (Plan d'action de la PALC - PE3 Valorisation des soins, des services et de l'éducation en français - 2016-2017)</p>	<p>Les recommandations de modification à la Loi sur les services à la petite enfance ont été déposées auprès du ministre et des membres du comité bipartite. (2016-2017)</p>	
<p>3.6 Assurer la compréhension et l'application de la Politique 321 de la Loi sur l'éducation portant sur les conditions d'admission à l'école de langue française ou de langue anglaise. (Plan d'action de la PALC - PE2 Accès égal aux services en français - 2016-2017)</p>	<p>Avis juridique</p>	<p>L'avis juridique obtenu a été présenté au CA du 2-3 déc. 2016 par Me Doucet. (2016-2017)</p>	
	<p>Établir, de concert avec le ministère, un mécanisme de reddition de comptes quant à l'application de la Politique 321 de la Loi sur l'éducation portant sur les conditions d'admission à l'école de langue française ou de langue anglaise</p>	<p>L'avis juridique de Me Doucet sur l'inscription des enfants ayants droit dans les classes d'immersion a été déposé auprès des membres du Comité bipartite le 24 fév. 2017 (2016-2017)</p> <p>Des discussions et du travail sont en cours pour créer un test uniforme de compétences linguistiques appliqué dans les 7 districts, selon les discussions qui ont eu lieu au Comité bipartite du 2 février 2018. (2017-2018)</p> <p>La FCÉNB a demandé un avis juridique à Me Doucet au sujet de l'inscription d'enfants de parents ayants droit, qui parlent seulement l'anglais, dans les classes d'immersion. (2018-2019)</p>	 






<p>3.7 Les enfants de 0 à 8 ans et leurs parents bénéficient : d'un accès à des services de qualité en français, basés sur le développement global de l'enfant, qui satisfont à l'ensemble de leurs besoins; de services efficaces et continus livrés à l'intérieur d'un réseau intégré, et ce, dès la périnatalité.</p>	<p>Poursuivre les discussions au comité bipartite pour que l'Éducation et le Développement de la petite enfance soient unifiés.</p>	<p>Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018)</p> <p>La FCÉNB n'a plus d'agent de communication depuis mai 2018</p>	
<p>3.8 Rôle du personnel de soutien des CÉD</p>	<p>Obtenir un avis juridique sur la conformité à la Loi sur l'éducation dans le cas de la suspension des services de la responsable administrative aux CÉD francophones et de la division de son budget.</p>	<p>L'avis juridique obtenu indique que les actions et décisions du MÉDPE dans la suspension des services de la responsable administrative des CÉD francophones sont illégales. (2018-2019)</p>	
<p>3.9. Droit de gestion des conseils scolaires francophones au Canada</p>	<p>La Cour suprême du Canada doit se prononcer dans l'affaire Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique contre la Province de la Colombie-Britannique. (2018-2019)</p>	<p>La Procureure générale devait intervenir dans l'affaire Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique contre la Province de la Colombie-Britannique. Elle n'a pas voulu dévoilé la position qu'elle présenterait à la Cour suprême. 4 organismes acadiens ont donc demandé le droit d'intervenir. La FCÉNB et la SANB seront co-intervenantes dans cette affaire qui sera entendue le 26 septembre 2019. (2018-2019)</p>	

LÉGENDE


 Complété	 En cours de travail	 Projet abordé dans le futur	 L'activité prévue a été abandonnée
--	---	---	---

4. Formation et recherche Cet axe contient toutes actions qui visent à assurer la formation des membres des CÉD et des membres des comités parentaux d'appui à l'école et qui permettent de constituer des sources d'information et d'expertise dans les dossiers et enjeux majeurs en éducation.			
MOYENS ENVISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
<p>4.1 De la formation et des présentations informatives sont offertes aux Congrès annuels et, autant que possible, lors des rencontres du conseil d'administration.</p>	<p>Inviter des spécialistes lors des réunions du CA.</p>	<p>En 2014-2015, le CA a eu des présentations de la FJFNB, du RIFNB. de Forté Communications ; une session de travail sur la PALC et les stratégies qui touchent la FCÉNB menée par une consultante. (2014-2015)</p> <p>Le CA a eu une présentation du ministère Education postsecondaire, Formation, Travail dans le cadre du dossier de l'immigration et plus particulièrement de l'accueil des réfugiés syriens ; la présentation d'une consultante du Plan d'action de la PALC pour la FCÉNB ; d'un consultant au sujet du dossier de la Loi sur l'éducation. (2015-2016)</p> <p>Le CA a rencontré Me Michel Doucet pour le dossier de la Loi sur l'éducation ; Pierre Bourbeau, consultant, pour la restructuration de la FCÉNB ; Ali Chaisson pour que la FCÉNB mette en place des activités de lobbying, Samuel LeBreton Profil démographique et migratoire du N.-B. (2018-2019)</p>	












	Promouvoir et partager l'utilisation de la formation interactive pour les membres des CPAÉ	La formation interactive développée par le DSFNO a été partagée avec les 2 autres CÉD. (2014-2015)	
	Document-guide pour les membres des CPAÉ révisé.		
4.2 Réviser le guide du conseiller et conseillère des CÉD, ou d'autres documents de formation, préparés en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	Le comité bipartite se penche sur la révision du guide du conseiller et de la conseillère.	Un comité a révisé le Guide du conseiller et en a remis une version ébauche lors de l'Académie des élus 2016. (2015-2016)	
4.3 Des projets de recherches, études, sondages, mémoires, etc. sont réalisés et les résultats sont partagés pour fournir des informations pertinentes.	<p>Évaluation des frais reliés aux programmes de francisation dans les CÉD</p> <p>Explorer avec le CRDE la possibilité de créer un programme de francisation complet qui remplit les besoins de la communauté francophone, chiffrer les coûts pour le créer et l'implanter</p> <p>Révision de la <i>Loi sur les langues officielles</i> du Canada</p> <p>La FCÉNB a déposé un projet de recherche dans l'appel de proposition</p>	<p>Les CÉD ont partagé les coûts engagés pour la francisation dans leur district scolaire.</p> <p>La FCÉNB s'est jointe à la FCFA en lui offrant un appui financier pour le projet de Loi sur les langues officielles qu'elle a déposé. (2018-2019) La FCÉNB a déposé un mémoire sur le projet de modernisation de la Loi sur les langues officielles auprès du comité permanent des langues officielles du Parlement et du comité sénatorial permanent des langues officielles. (2018-2019)</p>	 



	<p><i>Stratégie de recrutement et rétention des enseignants dans les écoles de langue française en situation minoritaire et dans les programmes d'immersion française et du français de langue seconde de Patrimoine canadien.</i> (2018-2019)</p> <p>La FCÉNB a déposé un projet de recherche dans l'appel de proposition <i>Stratégie de recrutement et rétention des enseignants dans les écoles de langue française en situation minoritaire et dans les programmes d'immersion française et du français de langue seconde de Patrimoine canadien.</i> (2018-2019)</p>		
<p>4.4 Sensibiliser la gouvernance au concept de Passeur culturel. (Plan d'action de la PALC - CI 10 - Rôle de passeur culturel - 2016-2017)</p>	<p>Préparation d'une formation pour les membres du CED et des CPAÉ</p> <p>Formation offerte aux participants lors de l'Académie des élus ou lors du congrès d'automne</p> <p>Profiter de toutes les occasions pour sensibiliser la gouvernance à leur rôle de passeurs culturels.</p>	<p>La formation de Passeur culturel a été offerte aux participants du Congrès 2017. (2016-2017)</p>	
<p>4.5. Présentations de la FCÉNB</p>	<p>Rôle des CPAÉ</p> <p>Continuum éducatif dès la petite enfance</p>	<p>La FCÉNB a fait une présentation sur le rôle des CPAÉ aux participants de l'AGA de l'AFPNB. (2017-2018)</p> <p>La FCÉNB a participé à une table ronde ayant pour sujet L'éducation en français : une affaire de la petite enfance au postsecondaire dans le cadre des Grands parle-ouère du Congrès mondial Acadien 2019. (2018-2019)</p>	





LÉGENDE			
	Complété		En cours de travail
	Projet abordé dans le futur		L'activité prévue a été abandonnée


5. Partenariats			
Cet axe contient toutes mesures visant à établir et maintenir des partenariats solides et durables avec le gouvernement, avec le monde des affaires et avec le milieu associatif du Nouveau-Brunswick et du Canada.			
MOYENS ENVISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
5.1 La participation au Forum de concertation des organismes acadien, au Réseau de la petite enfance et au Réseau des ayants droit, entre autres, doit être constante et active.	Maintenir notre participation active au sein de ces organismes.	Le Forum de concertation des organismes acadien n'existe plus. (2015-2016) Il est remplacé par le COANB - Concertation des organismes de l'Acadie du N.-B. et la FCÉNB y est représenté. (2016-2017) (2017-2018) (2018-2019)	 
	Suivi sur le Réseau de la petite enfance géré par le MÉDPE	Le Réseau de la petite enfance n'est pas actif.	
5.2 Des invitations sont lancées aux partenaires afin qu'ils participent aux activités de la FCÉNB.	Invitations au Congrès annuel organisé conjointement avec un organisme partenaire.	La FCÉNB a tenu son congrès annuel en partenariat avec l'AFPNB en 2014. (2013-2014)	
		Les CPAÉ de la province sont invités à participer au congrès en 2015 à titre de partenaires privilégiés en éducation. (2014-2015) Les CPAÉ sont invités à participer au congrès. (2015-2016) (2016-2017) (2017-2018)	
5.3 La FCÉNB participe, autant que	Représentation active aux activités	En 2014-2015 la FCÉNB a participé à	







<p>possible, aux diverses activités organisées par ses partenaires.</p>	<p>complémentaires au mandat de la FCÉNB de nos partenaires, selon les capacités budgétaires.</p>	<p>des activités de la SANB, de la FJFNB, du CODAC-NB, de l'AEFNB du MÉDPE, des conférences sur l'immigration en plus des activités du RIFNB, elle a rencontré le Centre de la francophonie des Amériques, participé à la conférence Clair 2015, et à celle du PADL.</p> <p>En 2015-2016 la FCÉNB a participé a des activités de la SANB, du nouvel organisme Concertation des organismes de l'Acadie du N.-B., consultations au sujet du plan d'éducation provincial de 10 ans, AFMNB, AFPNB, Réseau des ayants droit, Table de concertation Arts et culture en éducation, AEFNB, des conférences de la FNCSF, du PADL, Clair 2016, Voies vers la prospérité, ACFAS, GREF 2016 ; des activités du MEDPE telles que le Prix d'excellence, la SPFF.</p> <p>En 2016-2017, la FCÉNB a participé aux activités du RIFNB, à la journée de réflexion sur l'immigration francophone de la FCFA, à la conférence annuelle Voies vers la prospérité, à la rencontre annuelle du PADL, le congrès annuel de la FNCSF, à la journée de réflexion de la SANB et son AGA, aux colloques et AGA du MACS-NB et de l'AFPNB, 2 colloques thématiques de la PALC, rencontres du COANB, Clair 2017, rencontre des présidences des conseils d'écoles lors de La Recharge de la FJFNB, Sommet sur l'éducation, Forum francophone sur</p>	<p></p> <p></p>
---	---	---	---









		<p>l'apprentissage, colloque provincial sur le mieux-être Des activités du MEDPE comme le Prix d'excellence, la Table de concertation Arts et culture en éducation, la SPFF, le Forum de discussion sur le Rapport de la Commission d'étude sur les services de garde, présentation de la direction du Développement de la petite enfance</p> <p>En 2018-2019, la FCÉNB a représenté les CÉD a plusieurs rencontres, conférences, évènements. Consultation sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles du Commissariat aux langues officielles du Canada ; L'avenir est là, sommes-nous prêts? Avec Ray Ivany ; AGA du CODAC NB ; Cycle II du Labo sur l'immigration en français ; Rencontre FJFNB-FCENB ; Cours d'été sur les droits de l'enfant ; Rencontre avec le secrétaire parlementaire d'Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada, Serge Cormier ; Rencontre SANB-FCENB ; RIFNB ; Sommet régional en immigration francophone ; Rencontre de Patrimoine canadien avec les organismes francophones du N.-B. - financement de base des organismes communautaires dans le cadre du Plan d'action sur les langues officielles (PALO) ; Formation des élèves conseillers en gouvernance par politique durant la retraite de la FJFNB 2018 et 2019 ;PCH : Entente Canada Communauté COANB ; Rencontre avec le sous-ministre de l'EDPE ; Forum de la PALC Petite enfance ; Téléconférence FJFNB-FCÉNB dossier des élèves conseillers ; Congrès annuel de l'AFMNB ; Congrès annuel de la FNCSF ; Évènement et AGA MACS-NB ; Colloque Atlantique sur l'immigration francophone ; Dépôt du 2^e rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles pour la modification de la Loi sur les langues officielles ; GACEF ; Consultation sur les priorités du Programme d'établissement pour la région Atlantique ; Symposium annuel des CÉD anglophones ; Rencontre des présidences des CÉD</p>	
--	--	--	---






		<p>anglophones et FCÉNB ; AGA et CA du COANB ; Rencontre avec le sous-ministre de l'ÉDPE ; RIFNB - choix de la communauté accueillante au Nouveau-Brunswick ; Téléconférence avec le représentant des CÉD anglophones au sujet des budgets d'infrastructures ; AGA de l'AFPNB ; Table ronde des présidences des conseils d'élèves, des CÉD et de la FCÉNB à La Recharge ; Journée de réflexion sur l'immigration francophone ; Conférence provinciale sur le mieux-être; Forum francophone sur l'apprentissage; Lancement officiel de la communauté francophone accueillante, Edmundston; Grand rassemblement provincial AEFNB; Symposium sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles; AGA de l'AAAPNB; AGA de la SANB; 1ère rencontre avec le ministre Cardy; Cérémonies de fin d'études du CCNB, campus Edmundston; Réunion du comité bipartite; Accros de la chanson; Grand paroleuère au CMA 2019; Réception de la ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, madame Sonia LeBel; Inauguration de la Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones canadiennes et le pouvoir et conférence « Francophonies canadiennes et pouvoir : un chantier en perspective ».</p>	
<p>5.4 La FCÉNB continue à coprésider le GACEF et maintenir des interactions constantes avec un ensemble de partenaires en éducation</p>	<p>Continuer à participer aux réunions du Comité directeur et du GACEF.</p>	<p>Participation au lancement de la PALC en mai 2014. (2013-2014)</p> <p>3 Réunions du GACEF et 3 réunions du Comité directeur en 2014-2015 3 réunions du GACEF en 2015-2016, 1 réunion du GACEF et 2 réunions du comité sur l'avenir du GACEF en 2016-2017. 2 réunions du GACEF en 2017-2018 et en 2018-2019.</p> <p>La FCÉNB continue de siéger à la Table sectorielle en éducation de la SANB. (2014-2015)</p>	 






		La Table sectorielle en éducation de la SANB n'existe plus. (2015-2016)	
5.5 Mettre en place des structures et développer des outils d'accueil et d'accompagnement destinés aux parents afin qu'ils puissent assumer pleinement leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant incluant celui de passeurs culturels. (Plan d'action de la PALC - PE 4 Accueil et accompagnement - 2016-2017)	Collaborer, avec d'autres partenaires, à sensibiliser la communauté acadienne et francophone aux besoins d'accueil et d'accompagnement. (Plan d'action de la PALC - PE 4 Accueil et accompagnement - 2016-2017)	Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018) La FCÉNB n'a plus d'agent de communication depuis mai 2018	 

LÉGENDE			
	Complété		En cours de travail
	Projet abordé dans le futur		L'activité prévue a été abandonnée








6. Communication Améliorer les réseaux de consultation et de communication entre les membres, les bénéficiaires et les partenaires et assurer la visibilité des dossiers et enjeux importants en éducation dans la communauté.			
<i>MOYENS ENVISAGÉS</i>	<i>ACTIVITÉS PRÉVUES</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>Progression</i>
6.1 Un bulletin d'information semestriel est envoyé aux membres et partenaires par voie électronique.	Président et responsable administrative créent un bulletin des activités au printemps et à l'automne.		
6.2 Une tournée des médias est effectuée et une stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre.	Sujets : PALC, Rapport de Pierre-Marcel Desjardins, Immigration		
6.3 Des nouvelles et des communiqués de presse sont émis au besoin.	À déterminer après les réunions du CA	<p>Un communiqué de presse a été publié en avril 2015; Une lettre d'opinion a été envoyée à l'Acadie Nouvelle en février 2015 (2015-2016)</p> <p>Couverture médiatique du démarchage politique de la FCÉNB à l'Assemblée législative en mars 2017 ; Communiqué de presse pour appuyer le vote à 16 ans ; Communiqué de presse pour le décès de Jean-Guy Rioux. (2016-2017)</p> <p>Communiqué de presse dénonçant la privatisation des soins de santé (2017-2018)</p> <p>En 2018-2019 la FCÉNB</p> <ul style="list-style-type: none">- s'est jointe aux organismes acadiens pour la parution d'une déclaration commune suite aux élections provinciales de 2018 ;- a émis un communiqué de presse sur la réforme scolaire de la	







		<p>Nouvelle-Écosse qui a vu l'abolition des conseils scolaires anglophones et le maintien du Conseil scolaire acadien provincial ;</p> <ul style="list-style-type: none">- a émis un communiqué de presse pour le dépôt du premier budget du gouvernement conservateur élu en 2018- couverture médiatique du rôle d'intervenant de la FCÉNB et de la SANB dans l'affaire Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique contre la Province de la Colombie-Britannique qui sera entendue à la Cour suprême en septembre 2019.	
6.4 Un site internet plus convivial et mis à jour régulièrement.	Le contenu du site internet est évalué et modifié pour refléter les besoins des conseillères et conseillers d'éducation	Une firme a été engagée pour revampier le site internet et le rendre plus convivial. (2014-2015)	
6.5 Élaboration et mise en place d'une stratégie de communication pour les médias sociaux	Demandes d'estimations de services professionnels pour l'élaboration et la mise en place de la stratégie		
6.6 Mise en place de stratégies qui font la promotion de l'éducation en français comme valeur sociétale auprès de l'ensemble de la population (Plan d'action de la PALC - V1 Promotion et recrutement - 2016-2017)	Conscientiser les parents ayants droit à leur droit à l'éducation en français ainsi qu'aux impacts de leurs choix;	Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018)	
	Encourager les ayants droit à exercer leurs droits en choisissant le système éducatif de langue française ;	La FCÉNB n'a plus d'agent de communication depuis mai 2018	







<p>6.7 Mettre en œuvre des stratégies de communication qui sensibilisent la population et conscientisent les parents ayants droit quant à leurs droits à des soins, des services et une éducation en français dès la périnatalité et tout au long du parcours éducatif de leur enfant. (Plan d'action de la PALC - PE 3 Valorisation des soins, des services et de l'éducation en français - 2016-2017)</p>	<p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication qui :</p> <p>sensibilise la population à l'importance de l'intervention et de l'éducation en français dès la petite enfance;</p> <p>informe les parents de leurs droits et des retombées positives du choix de les exercer;</p> <p>incite les parents ayants droit, de même que les personnes immigrantes à choisir les services en français dès la petite enfance ainsi que tout au long de leur parcours éducatif. (Plan d'action de la PALC - PE 3 Valorisation des soins, des services et de l'éducation en français - 2016-2017)</p>	<p>Actions prévues dans les <i>Grandes actions stratégiques en communication</i> de l'agent de communication et relations publiques (2017-2018)</p> <p>La FCÉNB n'a plus d'agent de communication depuis mai 2018</p>	
---	---	---	---






LÉGENDE			
 Complété	 En cours de travail	 Projet abordé dans le futur	 L'activité prévue a été abandonnée

7. GOUVERNANCE			
Toutes actions qui visent à assurer la gestion interne efficace et autonomie financière			
MOYENS ENVISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
7.1 Les politiques de la FCÉNB sont rédigées et révisées.	Un comité est mis en place pour réviser les procès-verbaux afin d'établir les politiques.	<p>La FCÉNB a choisi de se doter d'un mode de fonctionnement plutôt que des politiques. Le mode de fonctionnement sera bonifié et modifié constamment selon les décisions prises par le CA. (2014-2015)</p> <p>Le conseil d'administration a rédigé et accepté ses politiques de Limites opérationnelles. (2018-2019)</p>	 
	7.2 Des sources de financement autres que les frais d'adhésion des membres et le budget des CÉD sont développées pour atteindre une plus grande autonomie financière.	Un comité est mis en place pour étudier la faisabilité de l'obtention de sources de financement additionnelles	Ce comité n'est pas actif présentement.
Présentation de demandes de financement		<p>Une demande de financement a été présentée en 2017-2018 au ministère des Affaires intergouvernementales dans les Fonds complémentaires - intitulé Campagne de sensibilisation vers l'école francophone. Le financement obtenu a permis d'embaucher un agent de communication pour mener ces projets. (2017-2018)</p> <p>Les démarches entreprises auprès des CÉD pour obtenir des fonds du PLOÉ pour l'appui de la gouvernance scolaire francophone ont été accueillies favorablement par les 3 CÉD. Il a été convenu que cet appui financier serait accordé dans le cas où le PLOÉ 2018-2023 serait bonifié. (2017-2018)</p>	 




		<p>Une demande de financement a été présentée à Patrimoine canadien en décembre 2018 dans le cadre d'appels de proposition pour le volet Collaboration avec le secteur communautaire - Vie communautaire, Développement des communautés de langue officielle. Le projet intitulé Diminuer l'effritement de la communauté acadienne et francophone a été refusé. (2018-2019)</p> <p>Une demande de projet a été soumise au Fonds d'appui - Partenariat Écoles-Communauté du GACEF pour réaliser un guide-outil pour les élèves conseillers CÉD en partenariat avec la FJFNB. Cette demande a été refusée. (2018-2019)</p>	 
<p>7.3 Une évaluation du conseil d'administration et du personnel est effectuée régulièrement.</p>	<p>2 évaluations sur l'efficacité du CA sont faites par année.</p> <p>Continuité de l'évaluation annuelle du personnel</p>	<p>Une évaluation du déroulement d'une réunion du CA a été faite en 2014-2015, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019.</p> <p>L'évaluation de la responsable administrative a été faite pour 2014, 2015, 2016, 2017.</p>	
<p>7.4 Valoriser le rôle du conseiller d'éducation et améliorer sa rémunération pour la rendre plus équitable.</p>	<p>Continuer le travail des comités concernés</p>	<p>Un document comparant la rémunération des conseillers scolaires à travers le Canada est en cours de rédaction. (2014-2015)</p> <p>Le document « Analyse comparative de la rémunération des conseillers d'éducation - 2016 » a été présenté</p>	



		<p>et remis au ministre Rousselle par le président de la FCÉNB en avril 2016, lors du Forum provincial sur l'éducation. (2015-2016)</p> <p>Le document « Analyse comparative de la rémunération des conseillers d'éducation - 2016 » a été présenté aux présidences des CÉD anglophones en novembre 2016 et partagé avec leurs CÉD respectifs afin d'obtenir leur support. (2016-2017)</p> <p>Le document « Analyse comparative de la rémunération des conseillers d'éducation - 2016 » a été présenté aux députés et ministres rencontrés lors de la journée de démarchage à l'Assemblée législative en mars 2017. (2016-2017)</p>	 
	<p>Rencontrer les conseillers d'éducation anglophones</p>	<p>La FCÉNB et les présidences des CÉD ont rencontré les CÉD anglophones en mai 2017. (2016-2017)</p> <p>La FCÉNB a entrepris des démarches auprès des présidences des CÉD anglophones qui ont abouti à la première rencontre des CÉD francophones et anglophones avec le ministre Cardy. (2018-2019)</p>	 
	<p>Rencontrer les députés des différents partis politiques</p>	<p>Le CA de la FCÉNB a rencontré les députés des partis conservateurs, NPD et Vert le 17 mars 2017. Ces rencontres ont eu une bonne</p>	



		<p>couverture médiatique : Radio-Canada télé et radio, Acadie Nouvelle, CIMS radio, La voix du Restigouche. (2016-2017)</p> <p>Deux députés de l'opposition sont venus rencontrer le CA de la FCÉNB lors d'une réunion ordinaire à Edmundston. (2018-2019)</p>	
--	--	--	---

LÉGENDE

 Complété	 En cours de travail	 Projet abordé dans le futur	 L'activité prévue a été abandonnée
--	---	---	---